

# 6e trail de la Côtière

Les organisateurs remercient tous les partenaires et sponsors.



Tignieu - Jamezieu

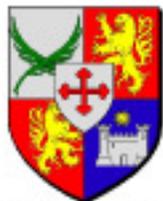


CITROËN

Garage de la Côtière  
BEYNOST



<http://actionosteolyon.com>



Ville de Beynost



Le spécialiste de la course à pied  
VILLEURBANNE - GRENOBLE  
BOURG-EN-BRESSE



# 6e trail de la Côtière

7 Octobre 2012

Beynost (01)



10  
km

Mini Trail  
400m D+

21  
km

Trail  
850m D+

Départ du complexe du Mas de Roux (stade)  
Trail 21 Kms comptant pour le challenge des courses  
de montagne de l'Ain

Renseignements :

- 06 84 80 91 36

- [www.efsatriathlon.fr](http://www.efsatriathlon.fr)

- Email: [traildelacotiere@laposte.net](mailto:traildelacotiere@laposte.net)



Organisation:

E.F.S  
Rhône-Alpes  
triathlon

# 6e trail de la Côtère

## Règlement des épreuves :

Le Dimanche 07 Octobre 2012, l'«E.F.S. Rhône-Alpes Triathlon» organise le Trail de la Côtère à travers chemins et sentiers (environ 80%)

Epreuves ouvertes à partir des cadets pour les 10kms et à partir des juniors pour les 20 kms.

### Catégories :

Cadets / Cadettes	1995 / 1996
Juniors	1993 / 1994
Espoirs	1990 à 1992
Seniors	1973 à 1989
Vétérans	1972 et avant

### Catégories récompensées

Sur les deux formats, mini trail et trail de la côtère: les 3 premiers scratch hommes et femmes seront récompensés, les 1er de chaque catégories (sans cumul) et les 1er de chaque catégories de vétérans.

### Parcours :

Parcours sur chemins, sentier, sous-bois, pierriers, quelques portions goudronnées seront empruntées pour relier différents points du parcours. Ces deux parcours sont vallonnés, les difficultés sont moyennes.



1 petite boucle, 400 m D+



1 grande boucle, 850 m D+

Horaires : Trail de 10 et 21 kms : départ 09h00

Sécurité : Sécurité et secours seront assurés par les signaleurs et des secouristes aux différents carrefours.

Les concurrents devront prendre connaissance du parcours et respecter scrupuleusement le code de la route, ils devront faire preuve de vigilance et respecter la nature.

Un Médecin assurera l'assistance médicale aux cotés des secouristes

Dossards : Remise des dossards à partir de: 7h30 sur le lieu de départ ceux devant rester visibles, non pliés et non coupés et positionnés sur la poitrine.

Participation : Course ouverte à tous, licenciés ou non licenciés munis d'un certificat médical ayant moins d'un an (obligatoire), mentionnant la non contre indication de l'athlétisme (ou de la course à pied) en compétition.

Assurance : L'organisation a souscrit à une assurance «responsabilité civile». Les concurrents devront être couverts par une assurance personnelle. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de défaillance physique ou psychique pendant et après la course, ainsi qu'en cas de non respect du code de la route et de vol dans le cadre de la course.

Tous les concurrents doivent s'assurer que leur état de santé leur permet de participer à l'épreuve sans risque; l'organisateur déclinant toute responsabilité dans ce domaine et pourrait arrêter tout concurrent en mauvaise condition physique apparente.

Autorisation parentale écrite obligatoire pour les mineurs.

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter des modifications au règlement à la suite de tout événement imprévu et indépendant de leur volonté.

L'engagement d'un coureur implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

# 6e trail de la Côtère

## BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

A envoyer avant le 04/10/2012 à :

Hervé MARECHAL

241 Rue Maurice Utrillo, 69480 Anse

NOM:.....PRENOM:.....SEXE : H / F

DATE DE NAISSANCE.....

N° de licence: .....

ADRESSE:.....

.....

CODE POSTAL: .....

VILLE:.....

Tel:.....

E-Mail:.....

Club ou Association Beynolane: .....

.....

Réservé à l'organisation  
N° dossard

Paiement:

OUI

NON



9 € (sur place 11 €) (né en 1996 et avant)



12 € (sur place 14€) (né en 1994 et avant)

Chèque à libeller à l'ordre de : EFS Rhône -Alpes Triathlon

Lu et approuvé:

Signature.

Soyez sport  
Offrez  
votre sang



- Pour les licenciés joindre obligatoirement la photocopie de la licence FFA ou FFtri ou CO ou Pentathlon moderne ou UNSS ou UGSEL  
- Pour les non licenciés joindre un certificat médical de non contre -indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.  
Les organisateurs sont couverts par une police responsabilité civile individuel accident.  
Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence assurance.

## AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)

Je soussigné Me, M..... autorise mon enfant à participer

\*Au mini Trail : 10 kms

Lu et approuvé : Signature